



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière
du jeudi 12 mai 2022 en visioconférence

Présidence : Gérard SEITZ,

Membres présents : Agathe LACOMBE, Patrice GRETHEN, Marc HOOG, Claude KEIME, Christophe MARIE, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Pierre TAESCH et Gilles THIEBAUT,

Membres excusés : Gauthier LEGGERI, Roland MEHN et Jacky THIEBAUT,

Invités : Albert GEMMRICH, Président de la Ligue et Joël MULLER, Président délégué de la Ligue.

Gérard SEITZ salue les membres présents et ouvre la réunion. Il remercie le Président de la Ligue Albert GEMMRICH ainsi que Joël MULLER, Président délégué de la Ligue, de leur participation aux travaux de la Commission.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 30 mars 2022, des réunions restreintes des 06 et 12 avril 2022 ainsi que des 02 et 05 mai 2022 sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Gérard SEITZ informe les membres de la Commission que le Comité Exécutif de la Fédération a décidé lors de sa réunion du 21 avril dernier, de suspendre pour les trois derniers matchs des championnats nationaux la possibilité de solliciter le report d'une rencontre pour un motif sanitaire (protocole COVID), ce principe s'appliquant également aux phases finales et aux phases d'accession. L'équipe qui ne pourrait pas se présenter sur le terrain pour une raison de cas de COVID dans son effectif, aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Comme proposé par le Comité Exécutif de la Fédération, le Comité Directeur de la Ligue du Grand Est a décidé lors de sa réunion du 25 avril, d'appliquer cette même mesure pour toutes ses compétitions de fin de saison.

Gérard SEITZ évoque ensuite un dossier disciplinaire en cours concernant un club du niveau R3 Seniors qui pourrait perturber la fin de son championnat.

Il rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue est fixée au samedi matin 21 mai prochain à Eloyes dans les Vosges où se déroulera également à 15 h 30, la finale de la Coupe du Grand Est Féminine entre les équipes d'Amnéville CSO et de Nancy ASNL.

La finale de la Coupe du Grand Est Seniors est programmée le samedi 11 juin à Molsheim en Alsace.

3. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Maxime RINIE précise que la campagne d'engagement en Coupe de France pour la saison 2022/2023 est désormais ouverte jusqu'au 15 juin.

Suite à de nombreuses questions posées concernant les accessions et les rétrogradations des équipes de Jeunes, un document rappelant plusieurs points réglementaires a été diffusé récemment à tous les clubs.

La finale régionale du Festival U13 PITCH qui s'est déroulée le week-end dernier à Weyersheim en Alsace, a connu un beau succès. Des remerciements sont adressés notamment à tous les administratifs et techniciens de la Ligue impliqués dans son organisation.

4. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX TEXTES FEDERAUX POUR AF DU 18/06/2022

Comme chaque saison, de nombreux textes des Règlements Généraux de la FFF sont soumis à des propositions de modifications lors de l'Assemblée Fédérale. A retenir parmi elles pour l'Assemblée prévue le 18 juin prochain : la possibilité pour les Ententes entre clubs de s'engager, sous conditions, en compétitions régionales - le nombre de remplaçants dans tous les championnats nationaux de football à 11 - les descentes supplémentaires des Championnats Nationaux 1, 2 et 3 à l'issue de la saison 2022/2023 - la mise en place d'un niveau supplémentaire (D3) dans les Championnats de France Féminins pour la saison 2023/2024.

5. REFORME DES CHAMPIONNATS NATIONAUX SENIORS

Cette réforme initiée par la Fédération, a pour objectif notamment de réduire le nombre d'équipes qui évoluent dans les championnats nationaux et d'en améliorer le niveau. Deux propositions du futur organigramme sont actuellement retenues et seront soumises au vote lors de l'Assemblée Fédérale du 18 juin. Cette réforme sera réalisée sur trois saisons à partir de 2023/2024

6. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX TEXTES DE LIGUE POUR L'AG DU 21/05/2022

Modifications proposées concernant les Compétitions :

- la possibilité pour un District, d'organiser et gérer un championnat interdistricts,
- le titre de champion de Ligue du championnat R1 Féminin et le match de barrage pour participer à la Phase d'Accession Nationale,
- la réduction du nombre d'équipes du secteur Champagne Ardenne participant à la seconde phase du championnat R3 Jeunes,
- l'organisation du barrage d'accession aux Championnats Nationaux U17 et U19,
- le nombre d'accessions des Districts pour les championnats R3 U16 et R3 U18 des championnats de Jeunes.

7. GROUPE DE TRAVAIL JEUNES

Le projet de modification du Statut Régional des Jeunes ainsi que celui de la réforme du niveau R3 des championnats de Jeunes n'ayant pas abouti, un nouveau groupe de travail sera mis en place dès le

début de la saison prochaine afin que ses propositions puissent être validées par l'Assemblée Générale du mois de novembre pour application saison 2023/2024.

8. ACCESSIONS-RETROGRADATIONS EN FIN DE SAISON

Les documents réglementaires sur les différents mouvements concernant les Championnats Seniors, Féminins et Jeunes ont été transmis récemment aux clubs par les services de la Ligue.

Il s'agit d'un rappel dans cette période de fin de saison.

9. POINT DE SITUATION DES COMPETITIONS

-Coupes :

Les demi-finales de la Coupe du Grand Est sont programmées le jeudi 26 mai et opposeront 4 équipes du N3. Claude KEIME se dit satisfait du très bon déroulement de l'épreuve et de l'intérêt porté par les clubs notamment grâce aux dotations prévues par la Ligue.

La finale de la Coupe du Grand Est Féminine entre les équipes d'Amnéville CSO et de Nancy ASNL aura lieu à Eloyes le samedi 21 mai prochain.

-Championnats :

Il reste encore 3 journées avant la fin des Championnats Régionaux Seniors.

Chez les Féminines R1, la finale régionale est fixée au 29 mai entre les équipes classées premières de chacun des 2 groupes qui disputeront ensuite la phase d'accession nationale.

L'équipe du FC Metz classée première du groupe Elite U18 R1 F, disputera la phase d'accession en Championnat National U19 F.

De nombreux forfaits ont été enregistrés dans les championnats de Jeunes. Des situations particulières devront être examinées à l'issue de la saison.

Les barrages pour les accessions en CN U17 et CN U19 sont fixés au 11 juin.

10. INTERVENTIONS

Pierre TAESCH souligne que la collaboration avec les services de la Ligue et avec les clubs est toujours très bonne. Il indique qu'une réunion a eu lieu avec les responsables des désignations d'arbitres et que le séminaire des délégués est prévu à la fin du mois d'août.

Gilles THIEBAUT remercie les membres de la Commission Futsal pour tout le travail effectué ainsi que les services de la Ligue pour l'aide apportée. Malgré les difficultés rencontrées, le premier championnat Seniors R1 organisé cette saison, est allé à son terme. C'est le Collectif Futsal Colmar qui accède au niveau national.

11. DIVERS

Les demi-finales du Championnat National U19 sont prévues à Amnéville le samedi 28 mai prochain.

Les membres de la Commission des Compétitions souhaitent un prompt rétablissement à Taoufiq BELFAKIR, Directeur du District de la Meuse.

La prochaine réunion plénière de la Commission des Compétitions est fixée au mercredi 15 juin.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN